

MANUEL D'INSTRUCTIONS DE POSE, USAGE,
NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Précautions pour une manipulation sans danger du produit :

- Il est recommandé d'utiliser les EPI (Equipements de Protection Individuelle) normaux utilisés pour les activités de travail (gants de travail et chaussures de sécurité), même si aucune précaution particulière n'est requise pour la manipulation et la pose des carreaux en céramique.
- L'utilisation de vêtements de travail est également recommandée.
- Des lunettes de sécurité et des appareils de protection respiratoire sont également nécessaires pendant la coupe ou le polissage des carreaux.
- Il est recommandé de travailler selon les bonnes pratiques de travail en respectant les précautions normales d'utilisation.
- Les carreaux de céramique pourraient se casser suite à un fort impact. Dans ce cas, il faut être prudent, car ils pourraient causer des blessures.
- Il est recommandé de marcher avec précaution sur les carreaux de céramique s'ils sont mouillés pour éviter de glisser.

Précautions lors de l'élimination du produit :

L'élimination des carreaux en céramique doit être effectuée conformément aux dispositions établies par les autorités régionales et conformément aux lois en vigueur, par l'intermédiaire d'un éliminateur autorisé. La compétence de l'éliminateur doit être vérifiée préalablement.

Ne pas disperser le produit dans l'environnement, dans les puits ou dans les cours d'eau.

Élimination des contenants :

Tous les emballages en papier et en plastique sont recyclables. Les emballages doivent être éliminés après les avoir complètement vidés. Ne pas polluer le sol, l'eau ou l'environnement.

Gestion durable du chantier

L'impact sur l'environnement de l'industrie du bâtiment est considérable, aussi bien pour les déchets qu'elle génère, que pour les ressources en énergie dont elle a besoin: par conséquent, les déchets produits doivent être éliminés de manière appropriée et réutilisés, dans la mesure du possible.

Conformément à la réglementation UNI 11493-1, les déchets dus aux opérations de coupe devront être récupérés et confiés, si possible, à des entreprises autorisées à l'élimination des déchets de chantier. Éviter le plus possible d'éliminer les déchets de chantier en les déposant dans des déchetteries.

Les emballages de Ceramiche Europe ont été conçus pour être facilement recyclables.

Les boîtes en carton propres peuvent être recyclées au moyen du tri sélectif.

Dans la mesure du possible, confier les palettes à des circuits chargés de les recycler ou, si ce n'est pas possible, à des usines de valorisation énergétique des déchets qui les exploiteront pour produire de l'énergie.

Ceramiche Europe accepte de reprendre les supports et caisses en bois utilisés pour transporter les grandes plaques.

Pour des raisons écologiques, il est préférable de limiter au maximum l'élimination des palettes via déchetteries.

L'élimination des déchets de chantiers de construction, provenant de travaux de rénovation, est une opération délicate

Pendant la production, il est chaudement recommandé d'effectuer le tri sélectif des matériaux.

Faire appel à des entreprises spécialisées de ce secteur, en mesure de livrer les matériaux triés à des entreprises ou sujets autorisés à leur valorisation via leur réutilisation , par exemple, pour le remblaiement de routes. De cette manière, le maître d'ouvrage sera certain d'avoir rempli toutes ses obligations et pourra si nécessaire produire toute la documentation prouvant l'élimination appropriée de ces déchets.

Les articles en céramique de Ceramiche Europe sont le fruit d'un processus de production reposant sur l'utilisation des meilleures matières premières, sur des technologies d'avant-garde et sur le plein respect de la qualité. Résultat, des produits d'excellence sur les plans esthétique et technique, qui expriment au mieux et préservent dans le temps ces deux caractéristiques à condition de respecter les instructions et recommandations suivantes au sujet de leur pose, de leur nettoyage et de leur entretien.

Avant la pose

En sa qualité de professionnel de la pose de carrelage, qui "voit" et "manipule" en premier les carreaux, le poseur doit signaler au maître d'ouvrage et au responsable du projet la présence éventuelle de défauts évidents (voir le tableau ci-dessous) des carreaux de céramique.

Suite à la pose du carrelage, Ceramiche Europe n'accepte pas de réclamations pour des défauts évidents.

Pendant la pose

Vérifier que le support est suffisamment sec, plat et bien propre.

Suivre une méthode de pose du carrelage qui prévoit une technique spécifique de pose : avec joints très fins, minimes ou ouverts, pose en parallèle ou en diagonal, joints continus ou en décalé, etc.

Si le poids des carreaux, et plus généralement, le poids des matériaux du chantier est important, il est recommandé de porter les matériaux à deux personne.

Le carreleur devra rendre compte des éventuels défauts évidents, tels que décrits ci-dessus, et demander au maître d'ouvrage ou au responsable du chantier une autorisation par écrit à la poursuite des travaux.

Il est par ailleurs recommandé que le carreleur montre au maître d'ouvrage un échantillon représentatif de carreaux posés « à sec » et qu'il en demande l'autorisation, également par écrit.

Le maître d'ouvrage devra garantir, pour ce qui est de sa compétence, des conditions microclimatiques et d'éclairage donnant la possibilité au carreleur de mener à bien les opérations de pose du carrelage, et contrôler les matériaux et l'ouvrage en cours de réalisation, tel que décrit ci-dessus.

Entre la fin de la pose et la livraison au maître d'ouvrage, le carrelage céramique devra :

- être maintenu propre et sans ciment, sable, mortier ou tout autre matériau pouvant provoquer des taches et/ou des phénomènes d'abrasion mécanique superficielle
- être protégé contre les dommages ou contaminations potentiellement provoquées par le passage prévisible d'autres ouvriers du chantier

POSE	Cause	Description	Exceptions
Calibre		Carreaux de différentes dimensions (largeur/longueur) dans un même lot (calibre) avec des écarts supérieurs aux tolérances mentionnées sur la fiche technique.	-
Planéité		Carreaux concaves ou convexes (courbure de l'arête), avec les angles relevés ou rabaissés (gauchissement) présentant des écarts supérieurs aux tolérances mentionnées sur la fiche technique.	-
Orthogonalité et rectitude		Carreaux avec des côtés non rectilignes et non orthogonaux (« effet trapèze ») avec des écarts supérieurs aux tolérances mentionnées sur la fiche technique.	-
Épaisseur		Carreaux présentant une épaisseur différente dans une même boîte avec des écarts supérieurs aux tolérances mentionnées sur la fiche technique.	-
Fissures		Carreaux présentant des fissures parallèles ou orthogonales par rapport au bord ou sur la surface avec décollement immédiat de plaques superficielles après tapotement.	-
Ébréchures		Carreaux avec des angles et/ou bords cassés dans les boîtes.	-
Défauts de surface		Carreaux présentant des trous, piquages, cratères, bulles, affaissements, pollution de la pâte et présence de la marque (imprimée au dos du matériel céramique) sur la surface praticable.	La marque des ventouses visible uniquement en présence d'humidité pendant quelques secondes n'est pas considérée comme un défaut du carreau car, en conditions normales d'exercice, elle n'est pas perceptible.
Défaut de décoration		Carreaux présentant des défauts de sérigraphie, d'émaillage, des gouttes, discontinuité décorative	-
Imperfections chromatiques		Carreaux avec une couleur excessivement différente de celle de référence et/ou de l'échantillon fourni au client.	-
Tons mélangés		Carreaux d'un même lot présentant un niveau de dénuançage supérieur au V-Shade indiqué sur le catalogue.	-
Défaut de rodage ou polissage		Des carreaux aux subtiles discontinuités superficielles, abrasions, aux bords égratignés et/ou opaques, aux rayures superficielles de forme semi-circulaires.	-

Conseils pour la pose

La variation possible des nuances de couleur est une caractéristique propre à certains produits céramiques : pour cette raison, il est conseillé de prélever des carreaux dans différentes boîtes, afin d'obtenir un effet chromatique équilibré.

Ceramiche Europe conseille de poser les carreaux en enfilade et décalés au maximum du tiers de leur longueur, avec des joints d'au moins 2 mm pour les pièces de même format et 2 à 3 mm pour le pose de formats multiples.

Pour les carrelages d'extérieur, la pose à joints ouverts d'au moins 3 mm est recommandée.

Avertissements concernant la pose

Pour la pose des matériaux, il est recommandé d'effectuer le coupe à l'eau ou d'employer un coupe-carreaux manuel. Ne pas effectuer de coupes à sec à l'aide d'outils électriques. Si les modalités de coupe indiquées ne sont pas respectées, le carreleur s'expose aux poussières de silice dangereuses pour sa santé.

Colles conseillées

L'utilisation d'une colle appropriée revêt une importance fondamentale pour la pose. Nous vous recommandons de respecter les indications des meilleurs fabricants de colles pour fixer les carreaux en céramique.

De manière générale, on choisit la colle la plus appropriée en prenant en compte les facteurs suivants :

Type de support — Type et format des carreaux — Destination d’usage (sol/revêtement mural - interne/externe) du revêtement en céramique — Conditions climatiques lors de la pose — Délais à disposition pour la mise en service du revêtement en céramique. Pour les carreaux grand format posés à plus de 3 mètres de hauteur, certaines normes internationales exigent de procéder à la pose à l’aide d’un système mixte de colle et de crochets mécaniques à choisir en fonction du poids du carreau, de la hauteur du revêtement et des conditions du chantier.

Étalement de la colle et pose des carreaux : mesures

Appliquer la colle sur le support à l’aide d’une spatule présentant la denture appropriée.

Exercer sur les carreaux la pression nécessaire pour assurer le mouillage d’au moins 70% de la surface totale.

Pour la pose de carrelages dans des espaces commerciaux intérieurs ou bien extérieurs, il est fondamental d’appliquer la colle selon la méthode du double enduisage de façon à éviter la formation de poches d’air entre le carreau céramique et le support.

Mortiers de jointoieement recommandés

Il est important d’utiliser un mortier de jointoieement adapté au type d’emploi prévu pour le revêtement céramique

. Il est recommandé de respecter les indications fournies par les meilleurs fabricants de mortiers pour joints.

Mises en garde:

Ceramiche Europe décline toute responsabilité relativement aux défauts du dallage dus à une pose qui ne serait pas effectuée selon les règles de l’art. Elle suggère de conserver quelques plaques en réserve à utiliser dans le cas d’éventuelles réparations ou vérifications de la qualité du produit.

Nettoyage de fin de chantier

Le nettoyage au terme de la pose est une étape d’une importance fondamentale pour tous les travaux d’entretien à venir. Il permet d’éliminer les résidus de pose et la saleté normale de chantier comme le mortier, la colle, la peinture et les salissures de chantier de différente nature. Une fois le temps de séchage du mortier écoulé, nettoyer le carrelage à l’aide d’un détergent approprié en respectant scrupuleusement la notice d’utilisation et les degrés de dilution figurant sur l’emballage du produit du fabricant.

a) Si vous utilisez des mortiers à base de ciment, Ceramiche Europe vous recommande d’utiliser un acide tamponné, à l’exclusion de produits à base d’acide fluorhydrique) car il ne dégage pas d’émanations nocives et n’est pas corrosif pour les joints.

Il faut l’appliquer sur les modalités suivantes :

— Utiliser un acide tamponné dilué

— Bien balayer le sol puis répartir uniformément la solution acide diluée en utilisant un balai-brosse ordinaire, un balai espagnol, une serpillère rêche pour espaces résidentiels ou, pour les grands espaces, en frottant avec une monobrosse à disques avec un tampon de couleur blanche ou verte (selon les besoins).

— Laisser agir quelques minutes en fonction du degré de saleté.

— Frotter énergiquement avec une éponge abrasive, de type Scotch-Brite blanche ou verte, avec une brosse en nylon pour surfaces structurées ou, en présence de grandes surfaces, avec une monobrosse pourvue d’un disque blanc ou vert et d’un aspirateur de liquides,

— Récupérer le résidu à l’aide de serpillières ou d’un aspirateur de liquides,

— Rincer soigneusement à l’eau tiède ou chaude et répéter l’opération autant de fois que nécessaire afin d’éliminer la moindre trace et le moindre résidu dans les interstices des carreaux structurés.

Si le carrelage n'est pas parfaitement propre, recommencer le lavage à base d’acide à des concentrations plus élevées.

Il est recommandé de marcher avec précaution sur les carreaux de céramique s'ils sont mouillés pour éviter de glisser.

AVERTISSEMENT

Cette intervention peut « attaquer » les matériaux et les composants à proximité des carreaux comme les seuils et bords de marbre, les huisseries métalliques, les décors, etc., c’est pourquoi nous préconisons de protéger ces parties de façon appropriée avant le nettoyage.

b) Lors de l’emploi de mortier-colle époxy, respecter scrupuleusement les instructions du fabricant de produits pour le nettoyage car l’élimination de ce type de mortier, après son durcissement, est extrêmement difficile. Dans un tel cas, Ceramiche Europe recommande d’ajouter à l’eau de lavage 10% environ d’alcool ou d’utiliser directement un détergent alcalin. Il doit être utilisé pur (non dilué) et il faut le laisser agir environ 30 minutes. Il faut ensuite frotter la surface avec une brosse légèrement abrasive puis rincer abondamment à l’eau.

Informations spécifiques

c) En présence de pose de carrelage avec finition émaillée ou métallisée, le nettoyage de fin de chantier réalisé à base de détergents acides doit être impérativement et préalablement testé sur une petite portion de la surface.

d) En présence de motifs ou d’inserts spéciaux, éviter l’emploi de produits abrasifs qui risqueraient d’endommager les surfaces. Lors de l’application du mortier, il est conseillé de nettoyer immédiatement les profils en aluminium coloré et/ou anodisé à l’aide d’une éponge et de détergents doux pour éviter que le mortier n’adhère.

e) En présence de carreaux à la finition texturée ou fortement antidérapants, le nettoyage de fin de chantier peut être répété plusieurs fois avec des détergents plus concentrés et des brosses de nettoyage plus abrasives car ce type de surface a tendance à retenir davantage le mortier et la saleté. Un nettoyage final leur permettra de retrouver leur aspect esthétique et d’obtenir la meilleure performance anti-dérapante.

f) En présence de carreaux à la finition naturelle, Ceramiche Europe déconseille l’emploi de produits d’imprégnation et/ou filmogènes car ils ne sont pas nécessaires et que l’excès de produit d’imprégnation, s’il n’est pas éliminé correctement, risque d’encrasser le carrelage.

g) Si vous procédez au nettoyage alors que le sol a déjà été piétiné, éliminez toute présence de substances grasses ou similaires à l’aide de détergents alcalins spécifiques, avant de procéder au nettoyage avec un produit acide.

Vérification du carrelage

Le carrelage doit être vérifié par le maître d’ouvrage en présence du carreleur et du responsable de chantier en procédant à un examen visuel à l’œil nu (ou avec des lunettes si leur usage est habituel) de la surface à une distance d’un mètre. Tout effet visible exclusivement sous un éclairage rasant ou à l’aide de loupes ou tout autre instrument optique, ne peut être considéré comme un défaut. La durabilité d’une surface carrelée dépend également de la manière dont elle est utilisée et entretenue. Par conséquent, le client a également un rôle très important à jouer afin que le carrelage conserve ses qualités esthétiques et techniques au fil du temps.

À ce sujet, il faut donc prendre certaines précautions, dictées par le bon sens, et connaître les caractéristiques des matériaux installés concernant les aspects suivants.

Entretien ordinaire

Si les règles de nettoyage après la pose décrites jusqu’ici ont bien été respectées, l’entretien ordinaire - c’est-à-dire le nettoyage quotidien destiné à éliminer la saleté due au passage et à l’utilisation de la surface carrelée - ne pose aucun problème.

Il suffit de procéder à un NETTOYAGE à l’aide d’une serpillère ou d’une éponge imbibée d’une solution diluée d’un détergent neutre commun pour carrelage en suivant le mode d’emploi et les degrés de dilution figurant sur l’emballage du fabricant.

Périodiquement (notamment lorsque la surface présente un aspect différent de celui d’origine) il faut procéder à un « dégraissage » à l’aide d’un détergent alcalin puis rincer soigneusement.

Dans des conditions particulières d’utilisation (selon la nature du détergent utilisé et/ou des agents salissants entrant communément en contact avec la céramique) et environnementales (matériau stocké à l’extérieur), on remplacera le dégraissage par un « lavage désincrustant » à l’aide d’un détergent acide suivi d’un rinçage soigneux.

Ceramiche Europe conseille les opérations suivantes.

a) Chaque jour

— Balayer, aspirer ou éliminer soigneusement la poussière à l’aide d’un chiffon en laine.

— Nettoyer à l’aide de détergent neutre à faible résidu dilué en utilisant une serpillière humide que l’on rincera souvent dans la solution.

Attention

Si, après n’importe quel type de lavage, le sol montre des traces de passage de la serpillère, il faudra rincer plusieurs fois soigneusement à l’eau claire, en tordant la serpillière à fond. Ne jamais dépasser les quantités de détergent à diluer dans l’eau à moins que le sol ne soit particulièrement sale, auquel cas il faudra effectuer un rinçage après le nettoyage.

b) Périodiquement

Effectuer un dégraissage avec un détergent alcalin dilué dans de l’eau (si possible chaude pour davantage d’efficacité) suivi d’un rinçage soigneux, ou si un lavage désincrustant se révèle plus efficace, utiliser un acide tamponné dilué suivi d’un rinçage soigneux.

Attention

Si certains endroits ne sont pas parfaitement nettoyés, répéter le dégraissage et/ou le nettoyage désincrustant à des concentrations plus élevées.

Le préposé à ce type d’entretien doit toujours procéder à un test préliminaire empirique sur une petite portion de carrelage.

Pour les grandes surfaces il est préférable d’utiliser une laveuse-sècheuse ainsi qu’un détergent neutre.

Lors du nettoyage, il faut limiter autant que possible l’emploi de détergents très abrasifs surtout pour les carreaux à surface lisse (notamment avec finition brillante et/ou satinée) qui risquent de provoquer des effets visibles comme des rayures, opacifications, éraflures, etc.

Certains types de salissures (sable, etc.) renforcent l’effet abrasif du piétinement et il faut par conséquent conserver le sol aussi propre que possible en prévenant ces salissures, généralement apportées de l’extérieur, en installant un paillason fixe ou mobile (selon la destination d’usage du local) sur toute la largeur de l’entrée.

Il est recommandé de marcher avec précaution sur les carreaux de céramique s'ils sont mouillés pour éviter de glisser.

Entretien extraordinaire

En cas de traces de saleté résistant au nettoyage ordinaire, il est recommandé d’utiliser un détergent adapté au type de saleté.

Mises en garde:

En présence de décors ou d’inserts spéciaux, il faut éviter l’emploi de produits abrasifs qui risqueraient d’endommager les surfaces.

Lors de l’application du mortier, il est conseillé de nettoyer immédiatement les profils en aluminium coloré et/ou anodisé à l’aide d’une éponge et de détergents doux pour éviter que le mortier n’adhère.

*** Attention : Les détergents à base acide risquent de ronger le marbre, le granit, les pierres naturelles et les métaux et sont par conséquent à proscrire en présence de décors ou d'inserts réalisés avec ces matériaux. POUR L'USAGE, VEUILLEZ SUIVRE SCRUPULEUSEMENT LES INDICATIONS REPORTÉES SUR L'ÉTIQUETTE.**

Avertissement

Les suggestions fournies plus haut sont le fruit de recherches, de tests en laboratoire et de nombreuses années d'expérience.

Cependant, la facilité d'entretien et de nettoyage des matériaux varient considérablement en fonction de la pose, des conditions d'usage, des types de surface et de l'environnement.

En règle générale, plus les carreaux sont anti-dérapants, plus ils sont difficiles à nettoyer.

Le préposé à l'entretien et au nettoyage doit toujours procéder à un test préliminaire empirique (si possible sur une portion de carrelage non posé) avant de procéder aux différentes interventions. Il est entendu que Ceramiche Europe ne peut être tenue pour responsable en cas d'événements, dégâts ou défauts dus à des conditions d'utilisation particulièrement lourdes, à une installation erronée, un nettoyage ou en entretien négligent ou au choix inadéquat du type de matériaux installés relativement à la destination d'usage.